



**VICE-RECTORAT  
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Inspection pédagogique régionale  
Education Physique et Sportive**

---

**NOVEMBRE 2021**

**RAPPORT DE LA COMMISSION ACADEMIQUE  
D'HARMONISATION DES NOTES**

**ET DE VALIDATION DES PROTOCOLES  
CERTIFICATIFS**

---

**BACCALAURÉAT GÉNÉRAL,**

**TECHNOLOGIQUE BACCALAURÉAT**

**PROFESSIONNEL**

**CAP — CPAP**

**Session 2022**

---



## VICE-RECTORAT DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Inspection pédagogique régionale Education Physique et Sportive

**Lieux** : Salle ROTUI – Vice-rectorat

**Date** : Lundi 15 novembre 2021, de 08h00 à 17h00

**Participants** : AMATTE Lionel IA-IPR d'EPS, FANET Guillaume CMI d'EPS, PIRIOU Elvina, KIOU Ludovic, COSTE Hélène, DUPIRE Catherine, BAZIN Pascal, DIGONNET Franck, BOUDET Damien, JOCAILLE Matthieu, PERROY Teva, POULOU Francis, BAUVIT Hervé, VERNIER Jean-Pierre

### Ordre du jour :

- 1) Vérification des projets annuels des protocoles EPS
- 2) Vérification des protocoles EPSNET
- 3) Validation des protocoles APSA incrémentés dans l'espace TRIBU pour le baccalauréat professionnel et les demandes éventuelles de modifications pour les autres certifications.
- 4) Validation des épreuves académiques pour les épreuves ponctuelles obligatoires : randonnée sportive baccalauréat professionnel.

#### 1- Vérification des projets annuels des protocoles EPS

Tous les projets annuels des protocoles d'évaluation devaient être étudiés par les membres de la CAHN. **Seuls 26 documents sont arrivés sur les 51 attendus au 1<sup>er</sup> novembre.**

Ces dossiers facilitent la vérification des exigences réglementaires par les membres de la commission. Ils doivent être également présentés au conseil d'établissement pour information. Ils précisent ou pas la mise en œuvre de l'enseignement adapté dans l'établissement et les modalités de communication aux familles des épreuves certificatives.

De très nombreux établissements n'ont pas fourni le document d'information destinés aux familles et aux élèves, pourtant obligatoire, concernant les dates d'évaluation du CCF (accompagné du modèle de fiche d'émargement des élèves).

**Il est attendu une plus grande rigueur de la part du référent « examens EPS » de l'établissement afin de respecter les informations demandées dans la circulaire académique.** Un courrier a été envoyé à l'attention de tous les établissements concernés. Il est demandé de régulariser cette situation avant la date du 27 novembre prochain.

#### 2- Vérification des protocoles EPSNET

En amont de la commission, toutes les dates des CCF ont été vérifiées par Guillaume Fanet pour tous les diplômes confondus.

Il a également été vérifié que les activités proposées dans les protocoles EPSNET ont fait l'objet d'un référentiel certificatif validé (CAP et GT) et déposé sur Tribu.

Un courrier à l'attention de chaque établissement a été envoyé. Il précise les anomalies à corriger avant validation (le serveur a été ouvert pour cela jusqu'à la date du 27 novembre) ou bien la validation des protocoles. **Ici encore, la plus grande attention doit être portée aux demandes de corrections.**



Rapport des anomalies détectées dans EPSNET :

**En bac GT :**

- Lycée Polyvalent de Papara : Protocole n°7, la date du CCF 2 doit être modifiée.
- CLM : le référentiel « Musculation » n'a pas été déposé dans l'espace Tribu alors qu'un protocole EPSNET a été validé avec cette activité.
- Diadème : incrémenter les APSA dans l'ordre de passation des épreuves et non pas dans l'ordre des champs d'apprentissage au risque de voir en fin d'année des erreurs d'incrémentations de notes.

**En bac Pro :**

- LP Uturoa : la date du 3ème rattrapage est le même jour que le CCF3.
- LP Taravao : le référentiel « Badminton » n'a pas été déposé dans l'espace Tribu alors qu'un protocole EPSNET a été validé avec cette activité.
- LP Mahina : le référentiel « Football » n'a pas été déposé dans l'espace Tribu alors qu'un protocole EPSNET a été validé avec cette activité. Demande de changement de la nomenclature « vitesse et vortex » par « duathlon athlétique ».
- LP Papara : Dans le protocole n°4, la date du 3ème rattrapage doit être modifiée.
- LSR : Dans le protocole n°1, la date d'évaluation du CCF 3 doit être modifiée.
- Diadème : incrémenter les APSA dans l'ordre de passation des épreuves et non pas dans l'ordre des champs d'apprentissage au risque de voir en fin d'année des erreurs d'incrémentations de notes. Le protocole n°13 comporte l'APSA « va'a de randonnée » qui n'est pas enseignée dans l'établissement.
- Lycée pro St Joseph Punaauia : le référentiel javelot n'a pas été validé.

**En CAP :**

- Lycée pro St Joseph Punaauia : Le référentiel « javelot » n'a toujours pas été déposé dans l'espace Tribu alors que cette activité est programmée et évaluée en CAP. L'activité « cross training » est proposée dans un protocole en CAP alors que le référentiel n'a pas été déposé dans l'espace Tribu. Les protocoles certificatifs ne semblent pas correspondre à la réalité des enseignements. Les protocoles incrémentés dans EPSNET doivent être en adéquation avec la réalité des enseignements séquence par séquence, pour tous les enseignants de l'établissement.
- LP Taravao : le référentiel « Javelot » n'a pas été déposé dans l'espace Tribu alors qu'un protocole EPSNET a été validé avec cette activité.
- LP Mahina : le référentiel « Football » n'a pas été déposé dans l'espace Tribu alors qu'un protocole EPSNET a été validé avec cette activité.

### **3- Validation des protocoles APSA incrémentés dans l'espace TRIBU**

Les membres de la commission, répartis en binôme, ont étudié 64 propositions de protocoles APSA pour le baccalauréat professionnel (25 avaient déjà été validés à la précédente CAHN) et une demande de modification pour le CAP. Pour réaliser ce travail, ils se sont appuyés sur la fiche navette déposée dans l'espace TRIBU par le référent examens de l'établissement. Un dossier « Retour de la commission de validation des protocoles » a été créé pour chaque établissement.



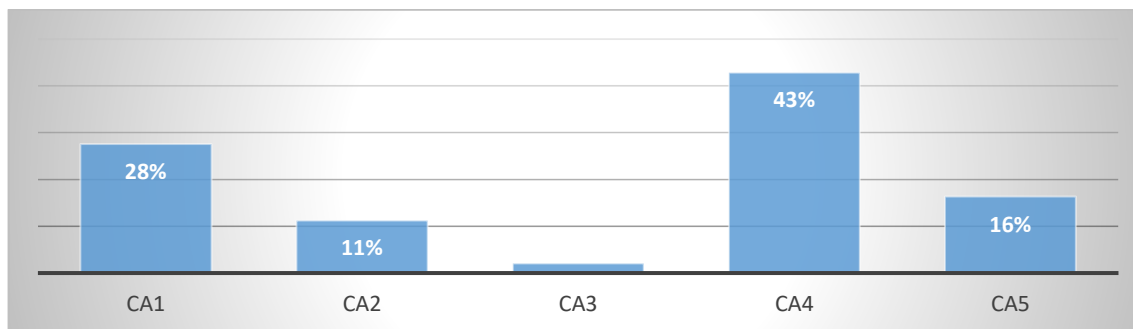
**VICE-RECTORAT  
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Inspection pédagogique régionale  
Education Physique et Sportive**

CA	Activités	LP FAA'A	LP MAHINA	LP UTUROA	LP DIADEME	LP HOTELIER	LP BORA BORA	LP TARAVAO	LP PAPARA	LP ATUONA HIVA O'A	LP DON BOSCO	LSR	LP ST FRANCOIS	LP ST RAPHAEL	LP TUTEAO VAIHO	LP SACRE CŒUR	AMI Uturoa	LP ST JOSEPH	LYCEE AGRICOLE TARAVAO	Activités	Nb	Nb/CA	CA
CA1	Lancer - Javelot			NV	V	V									V	V	V	NV	V	Lancer - Javelot	12		CA1
	Courses - Demi fond	V	V														V			Courses - Demi fond	3		
	Lancer - Poids				NV															Lancer - Poids	1		
	Va'a de vitesse			NV					V			NV								Va'a de vitesse	3		
	Duathlon		V																	Duathlon	1		
	Epreuve combinée																			Epreuve combinée	0		
CA2	Sauvetage aquatique			V		V									V	V				Sauvetage aquatique	5		CA2
	Vaa de randonnée	V		NV			NV	V				V	V				NV	V	V	Vaa de randonnée	9		
	Course d'orientation																			Course d'orientation	0		
	Randonnée sportive				NV			V	V							V				Randonnée sportive	4		
CA3	Danse(s)																			Danse(s)	0		CA3
	Acrosport																			Acrosport	0	1	
CA4	STEP EN CA3		V																	STEP EN CA3	1		CA4
	Volley ball	V	V	V	NV		NV	V	V	V	V				V	NV	V	V	V	Volley ball	15		
	Tennis de table	V		NV	V		V					V						V	V	Tennis de table	8		
	Basket ball	V															V			Basket ball	2		
	Badminton	V	V							V										Badminton	3		
	Football	V			NV							V								Football	3		
	Ultimate		V																	Ultimate	1		
	Futsal		V						V										V	Futsal	3		
	Handball																			Handball	0		
	Boxe française																			Boxe française	0		
CA5	Musculation	V	V	NV	NV		V	V												Musculation	6		CA5
	Course en durée	V			NV				V	V	V									Course en durée	5		
	Step				NV	V			V											Step	3		
	Crosstraining																	V		Crosstraining	1		
	Aquagym		V																	Aquagym	1		
Nombre de fiches déposées		9	9	7	9	3	4	5	8	3	6	4	0	0	3	4	6	6	4		90	90	
Fiches validées		9	9	2	2	3	2	5	8	3	5	4	0	0	3	3	5	5	4		72	72	
Fiches non validées		0	0	5	7	0	2	0	0	0	1	0	0	0	0	1	1	1	0		18	18	

18 protocoles restent à valider pour l'ensemble des établissements. Ils sont invités à faire les modifications avant la date du 27 novembre prochain. Dans le cas où ces modifications ne seraient pas réalisées, les élèves ne pourraient pas être évalués en CCF dans l'activité concernée.



Les indications statistiques ci-dessus montrent que le champ des activités physiques acrobatiques et artistiques n'est pas évalué au baccalauréat professionnel sur le territoire. Ce constat doit être questionné à l'aune des besoins des élèves et celui de la réussite des filles particulièrement.

A titre informatif, aucune demande de validation a été faite pour des enseignements adaptés. Cette situation questionne la réalité des pratiques évaluatives des élèves à besoins particuliers.

De la même manière, aucune dérogation exceptionnelle n'a été demandée pour un aménagement du CCF relatif à des contraintes matérielles éventuelles.





#### **4- Validation des épreuves académiques pour les épreuves ponctuelles obligatoires : randonnée sportive baccalauréat professionnel.**

Les membres de la commission ont étudié les propositions faites par Mme DUPIRE. La fiche a été validée après quelques modifications. Elle sera diffusée sur le site académique.

L'inspection pédagogique a également informé les membres de la commission de la parution de la circulaire relative aux choix des épreuves académiques pour notre territoire.

Pour la voie générale et technologique, la liste académique des APSA de l'enseignement obligatoire et optionnel de l'EPS en CCF à partir de la session 2022 est composée des cinq activités suivantes, complémentaires à la liste nationale :

CA1 : MARCHÉ SPORTIVE (épreuve adaptée, s'adresse aux publics qui présentent des besoins éducatifs particuliers)

CA2 : RANDONNÉE SPORTIVE

CA2 : VA'A DE RANDONNÉE

CA5 : MARCHÉ EN DURÉE (épreuve adaptée, s'adresse aux publics qui présentent des besoins éducatifs particuliers)

CA5 : CROSS TRAINING

Pour ce qui concerne les épreuves ponctuelles de l'enseignement obligatoire, les épreuves académiques retenues et associées aux trois épreuves nationales (Danse, Tennis de table et Demi-fond) sont :

CA2 : RANDONNÉE SPORTIVE

CA1 : MARCHÉ SPORTIVE (épreuve adaptée, s'adresse aux publics qui présentent des besoins éducatifs particuliers)

Pour ce qui concerne l'épreuve ponctuelle de l'enseignement de spécialité pour les candidats libres, les 3 activités retenues parmi lesquelles le candidat choisit une activité support d'évaluation pratique sont :

CA 1 : natation de vitesse

CA 4 : badminton

CA 5 : course en durée

Pour le baccalauréat de la voie professionnelle, la liste nationale de trois activités (Danse, demi-fond et tennis de table) est complétée, pour ce qui concerne les épreuves ponctuelles de l'enseignement obligatoire, par :

CA2 : RANDONNÉE SPORTIVE

CA1 : MARCHÉ SPORTIVE (épreuve adaptée, s'adresse aux publics qui présentent des besoins éducatifs particuliers).



#### **5- Information relative aux projets de l'enseignement optionnel.**

Pour donner suite à la parution du nouveau texte programme de l'enseignement optionnel (Arrêté du 2 juin 2021 modifiant l'arrêté du 17 janvier 2019, paru au BO n°25 du 24 juin 2021), tous les établissements concernés doivent déposer sur l'espace TRIBU leur projet d'enseignement optionnel.

Sont concernés les lycées : du Diadème, Bora bora, Gauguin, Taravao, Uturoa, St Joseph, Sacré cœur Taravao, La Mennais, Pomare 4.

**Ces projets seront étudiés à la prochaine CAHN du mois de juin 2022.**

Pour clôturer la commission, M. AMATTE rappelle à toutes les équipes pédagogiques la nécessaire attention qu'il faut porter sur les obligations administratives relatives à la mise en œuvre du CCF. Il invite également les équipes à vérifier que le référent « examens EPS » de l'établissement est bien référencé dans l'espace TRIBU comme administrateur de son espace (changement en cas de mutations).